

NICE : Ralentir la circulation de la Covid 19, la réaction de Christian ESTROSI

Christian Estrosi demande au Préfet des Alpes-Maritimes de prendre un arrêté rendant le port du masque obligatoire dans certains secteurs de Nice



En cette période estivale de fréquentation touristique, Christian Estrosi souhaite tout mettre en œuvre pour anticiper face à un retour potentiel de l'épidémie de Covid 19 et interpelle l'Etat.

Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole

Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

» Alors que le gouvernement a déjà imposé le port du masque dans les espaces clos, j'ai demandé au Préfet des Alpes-Maritimes de prendre un arrêté à partir de lundi 3 août 00h, rendant le port du masque obligatoire sur la voie publique, dans un certain nombre de secteurs de Nice que nous sommes en train de définir. Si le Préfet ne répond pas à ma demande, je prendrai moi-même un arrêté municipal qui entrerait en vigueur dès lundi, pour protéger au mieux les populations. Cet arrêté serait moins impactant car, en cas de non-respect de l'arrêté municipal d'obligation de port du masque, l'amende serait de 35 euros. Si c'est un arrêté préfectoral, l'amende serait de 135 euros. «